

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 23 septembre (23/09/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ,
Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Robert POMAREDE, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

Madame LAFFINEUR est nommée secrétaire de séance.

22 – 23 septembre 2021

**22. Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre :
Abbatiale St Pierre, Restauration du Portail Sud et des parties
hautes du clocher.**

Rapporteur : Madame LOPEZ.

Vu le souhait de la commune de Moissac de réaliser des travaux de restauration portant sur le portail sud, l'ensemble du cloître et les parties hautes du clocher de l'abbatiale.

Vu l'état de dégradation avancé, la maîtrise d'œuvre porte sur :

- le portail sud (compris cavités à l'arrière des ébrasements) : fragilisation du trumeau suite à des remontées capillaires, fissuration et perte progressive des parties sculptées, croûtes noires dues à la pollution...

- l'aire du cloître : chapiteaux affectés par de la saumure, soubassements altérés par des remontées capillaires mettant en péril la conservation des colonnes et chapiteaux d'où la mise en place d'urgence d'étais en bois
- le clocher (terrasses et parties hautes) : manque d'étanchéité du chemin de ronde, reprise des exutoires et restauration des merlons et coursières.

Considérant que la Commission d'Appel d'offres est souveraine en matière de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Considérant le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 15 septembre 2021, attribuant (conformément à l'article L 1414-2 du CCGT) le marché de maîtrise d'œuvre pour : la restauration du Portail Sud, du cloître et des parties hautes du clocher à l'équipe d'architecture composée comme suit :

- SARL AEDIFICIO, architecte mandataire, 1^{er} cocontractant
- Olivier ROLLAND, 2^{ème} cocontractant
- Atelier RACHEZ & MOREAU, 3^{ème} cocontractant
- Hydrosol Ingénierie, 4^{ème} cocontractant
- EVEHA, 5^{ème} cocontractant

Le montant des honoraires est de 420 420,00 € HT soit 504 504,00 € TTC pour un montant de travaux estimé à 3 900 000 € HT.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché avec l'équipe retenue par la commission d'appel d'offres ainsi que toutes les pièces à intervenir concernant la maîtrise d'œuvre pour la restauration du Portail Sud, du cloître et des parties hautes du clocher.

Pour copie conforme

Moissac le 24 Septembre 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ